

Un **Programme**  
**Personnalisé**  
De **Réussite**  
**Educative**

# PPRE , un outil d'action, un outil de liaison

Stage FIL Croix de Metz  
Janvier 2013

# Un cadre partagé du CP à la 3ème

6 ans- 16 ans

# Le cadre réglementaire

## une obligation de résultat

« La scolarité obligatoire **doit au moins garantir** à chaque élève les moyens nécessaires à **l'acquisition d'un socle commun** constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société. »

- *Article L122-1-1 du **Code de l'éducation***
- *Loi Avril 2005 art 9 (**Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école**).*

# Le cadre réglementaire: une obligation de moyen

« À tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, **le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative.** »

- *Loi Avril 2005 art 16 (Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école). Repris par Décret n° 2005-1014 art.4*

# PPRE passerelle cycle 2/3, CM2/6ème

« Les commissions de liaison centrent leurs travaux ... sur les élèves repérés par les maîtres de l'école primaire qui devront faire l'objet d'un suivi particulier ».

- Préparation de la rentrée 2011 B.O. N°18 du 5 mai 2011.

# Un cadre à mettre en place

À l'école  
Au collège

# Le PPRE, au-delà de l'obligation réglementaire :

- Une aide à une analyse objectivée de la situation de l'élève pour sa réussite scolaire
  
- Une contribution à la restauration de l'estime de soi

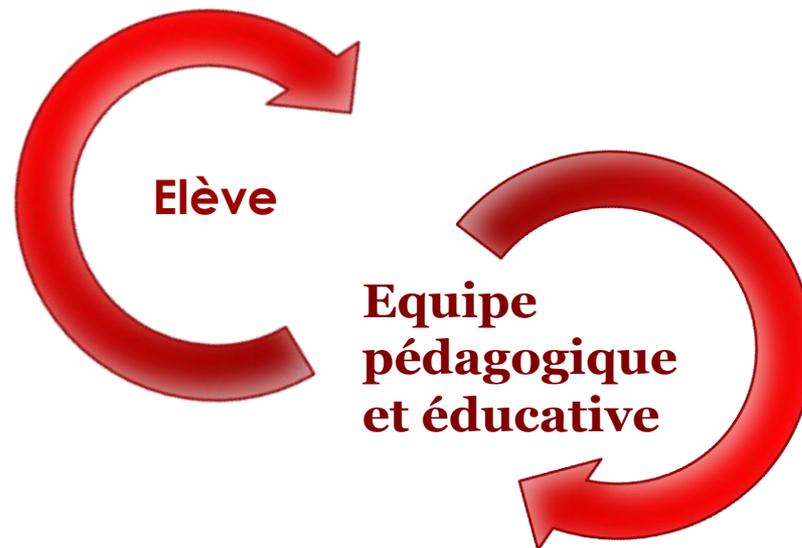
# Méthodologie

## 1.Repérage des élèves

Sur les éléments recueillis :

- à partir des évaluations de la classe
- lors des conseils de classe
- par les enseignants, à tout moment de l'année, pour les situations apparaissant comme nouvelles et problématiques

## 2. Définir des objectifs



# Le PPRE, au-delà de l'obligation réglementaire:

10

- Une formalisation du travail en équipe, le PPRE organise :

## le parcours de l'élève

- identifie les acteurs,
- précise les actions de chacun,
- le calendrier,
- les évolutions,
- les bilans

## les partenariats potentiels

- fédérer,
- valoriser,
- apporter une expertise,
- motiver (objectifs de réussite scolaire)

## l'emploi du temps élève

- Pour la formalisation du PPRE

# Le PPRE, au-delà de l'obligation réglementaire:



- Une aide au dialogue avec la famille, un accompagnement à la parentalité

# Le PPRE Passerelle

## Vers une nouvelle conception du système scolaire

Retravailler les continuités en terme d'articulations et liaisons

### **PPRE passerelle :**

- un programme (**Responsabilité du collège**)
- Il s'appuie sur le PPRE école.

### **REPÉRAGE et DIAGNOSTIC**

#### **Responsabilité de l'école**

- A partir des outils disponibles
- Centré sur des compétences « indispensables » dans le cadre de l'articulation entre l'école et le collège

# Le PPRE Passerelle

## Vers une nouvelle conception du système scolaire

### Conception des PPRE Passerelle en Commission de liaison

#### **OBJECTIF**

créer les conditions d'un accompagnement au moment du passage en s'appuyant sur les aides à l'élève mises en place à l'école.

#### **Pour cela...**

- Identifier les élèves
- Analyser les résultats
- Formaliser le plan coordonné d'actions.

#### **PROGRAMMER**

- A partir d'un diagnostic partagé et mutualisé
- Un programme adapté et coordonné (personnalisation)

# Le PPRE Passerelle

Vers une nouvelle conception du système scolaire

Un calendrier d'action / un cadre

Ecole CM2	C° Liaison	Collège		
Dès qu'un élève risque de ne pas pouvoir valider le palier 2	Après le 15 juin	1 <sup>er</sup> trimestre	Fin du 1 <sup>er</sup> Trimestre	Vers la 5 <sup>ème</sup>
PPRE	Elaborat° PPRE Passerelle	Mise en œuvre du PPRE Passerelle	Bilan du PPRE Passerelle	PPRE si besoin

**C° de liaison :** co-présidée l'IEN et le chef d'établissement

**Composition :**

- des maîtres des classes de CM2 des écoles du secteur
- Des professeurs principaux des classes de 6<sup>ème</sup>
- Des professeurs de français et de mathématiques
- Des professeurs qui encadrent les modules de remise à niveau

**Missions :**

- Définir les modalités d'aide
- Suivre la mise en œuvre
- Evaluer les effets

# PPRE Passerelle

## Modalités de mise en œuvre

15

### 1<sup>er</sup> degré



- Différenciation au sein de la classe, (Gpes de besoins, tutorat)
- Aide personnalisée (2H00/sem)
- Aide RASED (E)
- Stages de remise à niveau (15H00)
- Accompagnement Educatif (RRS)
- Péri scolaire : **Le CLAS**
- Partenaires : médico-social DRE

### Collège



- Différenciation au sein du cours (Gpes de besoins, tutorat)
- Accompagnement personnalisé (2H00/sem)
- Etudes Dirigées
- Projet interdisciplinaire (pédagogie du détour)
- Accompagnement Educatif (RRS)
- Péri scolaire : **Le CLAS**
- Partenaires : médico-social DRE

# Recommandations de l'inspection générale (10/2010)

extrait d'*Observation et évaluation de l'ensemble des dispositifs d'aide individualisée et d'accompagnement à l'école, au collège et au lycée*, Rapport n° 2010-114, octobre 2010

- une **organisation concertée ( temps d'aides / ressources )**
- une **organisation pédagogique qui n'externalise pas l'aide aux apprentissages**
- des **séances d'aides en relation avec ce qui est fait en classe**
- des **séances d'aides centrées sur des objets et des objectifs précis, qui requièrent une réelle préparation**
- une **association des élèves à leur évaluation**
- une **valorisation de l'implication, des progrès, des réussites** dans les temps d'aide & dans les bilans périodiques adressés aux familles
- une **valorisation des activités effectuées dans le cadre de l'accompagnement éducatif ou d'autres activités complémentaires**
- une **mutualisation entre les enseignants des réponses trouvées à des problèmes professionnels**
- une **information des parents et leur association**, aux projets d'aide

## Méthodologie

- **Mobilisation de tous les membres de la communauté éducative concernés** (PE, directeur, professeur principal, CPE, COP, assistante sociale, infirmière, etc.)
- Formalisation, par l'équipe, d'un **document de suivi à destination de l'élève et de ses parents**
- Mise en place d'un **tutorat** (PE, professeur principal ou professeur référent, CPE)
- Définition d'une **durée** optimale (6 à 8 semaines)
- **Evaluation personnalisée** fondée sur l'acquisition des compétences visées

- Mise en place, dans la classe, d'une individualisation de l'enseignement impliquant une différenciation pédagogique
- Alignement des cours d'un niveau de façon à ce que plusieurs enseignants interviennent sur la même plage horaire et constituent des groupes d'élèves basés sur les compétences
- Organisation d'activités différenciées au moyen des TICE
- Mise en place de petits groupes de besoin, éventuellement sur des heures d'ATP

## Méthodologie / Outils

- Fiche de compétences pour chaque élève
- Réunions de suivi régulières
- Evaluation à mi-parcours
- Bilan de fin de période afin d'évaluer, pour chacun des élèves, les progrès réalisés relativement à chaque compétence

# PPRE: Les difficultés

- Analyse et traitement des difficultés scolaires constatées
- Temps de concertation: le temps est une ressource rare => **agir en amont des concertations** : reconstituer le parcours scolaire, analyser les difficultés, identifier les partenaires possibles dans l'école et hors de l'école, se préparer à présenter des propositions d'actions, à rendre compte des évolutions...
- Prioriser=> **définir des objectifs réalistes**, permettant à l'élève de constater ses progrès à l'issue d'une période relativement courte.
- Permettre à l'élève de « repartir » : le PPRE doit éviter le maintien=> **l'élève doit gagner en autonomie et en responsabilité** pour identifier et consentir les efforts nécessaires à sa réussite.

# PPRE: synthèse

- Une obligation réglementaire
- Un outil de pilotage pédagogique
- Une contribution à la restauration de l'estime de soi de l'élève en difficulté
- Une formalisation du travail en équipe
- Une aide au dialogue avec la famille, un accompagnement à la parentalité
- Une manifestation de l'autorité légitime de l'école: affirmation du droit à la réussite pour tous

# PPRE

## PPRE passerelle : synthèse

- Un **Programme**
- **Personnalisé**
- De **Réussite**
- **Educative**